

Harvest Banks & Buildings Income Fund

États financiers intermédiaires simplifiés
(non audités)

30 juin 2015

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
(non audités)	30 juin	31 décembre
Au	2015	2014
Actif		
net courant		
Placements	18 570 058 \$	21 158 146 \$
Trésorerie	314 620	-
Dividendes et intérêts à recevoir	47 724	50 557
Souscriptions à recevoir	60 800	-
	18 993 202	21 208 703
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	-	20 300
Rachats à payer	58 115	63 710
Distributions à payer (note 4)	39 258	45 683
	97 373	129 693
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 895 829 \$	21 079 010 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	7 269 497 \$	7 965 541 \$
Série A	9 882 920	11 313 543
Série F	1 738 783	1 798 342
Série D	4 629	1 584
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	525 431	566 675
Série A	732 299	821 882
Série F	120 869	123 847
Série D	332	112
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série R	13,84 \$	14,06 \$
Série A	13,50	13,77
Série F	14,39	14,52
Série D	13,94	14,14

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
(non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin	2015	2014	
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	222 218	\$	379 629 \$
Intérêts à distribuer	48 743		38 590
Gain (perte) net réalisé sur la vente des placements	1 597 170		1 134 771
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 335 560)		342 426
Gain (perte) net sur les placements	532 571		1 895 416
Autre revenu			
Gain (perte) de change net réalisé	10 008		(14 567)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	68		(36)
Autre revenu	10 076		(14 603)
Revenu total (net)	542 647		1 880 813
Charges (note 5)			
Frais de gestion	122 059		155 957
Frais de service	90 241		119 551
Retenues d'impôt	6 149		19 606
Coûts des communications aux porteurs de parts	18 910		17 893
Honoraires d'audit	5 621		7 533
Honoraires des agents des transferts	18 270		20 385
Droits de garde et frais bancaires	22 685		23 808
Frais du comité d'examen indépendant	1 520		3 744
Droits de dépôt	19 325		14 981
Frais juridiques	5 504		14 984
Coûts de transactions (note 7)	12 734		8 467
Total des charges	323 018		406 909
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(25 093)		(10 278)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	244 722	\$	1 484 182 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série R			
	100 713	\$	570 946 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série A			
	110 478		790 009
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série F			
	33 462		123 227
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série D			
	69		s. o.
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série R (note 4)			
	0,19	\$	0,85 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série A (note 4)			
	0,14		0,76
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série F (note 4)			
	0,27		0,90
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série D (note 4)			
	0,34		s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – TOUTES SÉRIES (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin			
	2015		2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	21 079 010	\$	25 655 994 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	244 722	\$	1 484 182 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	423 422		1 726 035
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	347 246		441 083
Rachat de parts rachetables	(2 606 026)		(5 208 125)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(1 835 358)	\$	(3 041 007) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	(592 545)		(771 256)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(592 545)	\$	(771 256) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	18 895 829	\$	23 327 913 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE R (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin			
	2015		2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	7 965 541	\$	9 579 114 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 713	\$	570 946 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	3 000		91 417
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	150 148		192 730
Rachat de parts rachetables	(713 994)		(1 328 963)
Transfert de parts rachetables	(12 338)		(98 624)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(573 184)	\$	(1 143 440) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	(223 573)		(280 138)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(223 573)	\$	(280 138) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	7 269 497	\$	8 726 482 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE A (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin		2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		11 313 543 \$	14 143 047 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		110 478 \$	790 009 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables		297 376	1 442 067
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		169 565	215 152
Rachat de parts rachetables		(1 690 197)	(3 495 704)
Transfert de parts rachetables		-	98 624
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables		(1 223 256) \$	(1 739 861) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets		(317 845)	(434 849)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables		(317 845) \$	(434 849) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		9 882 920 \$	12 758 346 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE F (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin		2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		1 798 342 \$	1 933 833 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		33 462 \$	123 227 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables		117 046	192 551
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		27 455	33 201
Rachat de parts rachetables		(198 826)	(383 458)
Transfert de parts rachetables		12 338	-
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables		(41 987) \$	(157 706) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets		(51 034)	(56 269)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables		(51 034) \$	(56 269) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		1 738 783 \$	1 843 085 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE D (non audité)	
Pour le semestre clos le 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 584 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	69 \$
Transactions sur parts rachetables	
Produit des émissions de parts rachetables	6 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	78
Rachat de parts rachetables	(3 009)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	3 069 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net des placements	(93)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(93) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 629 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
(non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin		2015	2014
Activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		244 722 \$	1 484 182 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Gain réalisé à la vente de placements		(1 597 170)	(1 134 771)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements		1 335 560	(342 426)
Produit de la vente de placements		5 149 781	4 323 647
Acquisition de placements		(2 300 083)	-
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie		2 833	5 025
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		2 835 643 \$	4 335 657 \$
Activités de financement			
Produit des émissions de parts rachetables		362 622	1 756 993
Rachat de parts rachetables		(2 611 621)	(5 208 646)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)		(251 724)	(337 079)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		(2 500 723) \$	(3 788 732) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période		334 920	546 925
(Découvert bancaire) Trésorerie au début de la période		(20 300)	463 531
Trésorerie à la fin de la période		314 620 \$	1 010 456 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie			
Intérêts reçus durant la période*		48 645 \$	38 590 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*		218 814	365 047

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

(non audités)

Au 30 juin 2015

Nombre d'actions	Titre	Coût Coût (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Immobilier				
42 500	Artis Real Estate Investment Trust	302 108	582 675	3,1
138 824	Fonds de placement immobilier BTB	328 108	630 261	3,3
30 000	Fiducie de placement immobilier Calloway	861 087	867 600	4,6
70 000	Fonds de placement immobilier Crombie	661 234	872 900	4,6
30 000	First Capital Realty inc.	571 933	536 400	2,9
30 000	Mainstreet Equity Corporation	684 860	1 102 200	5,8
35 000	Northern Property Real Estate Investment Trust	813 721	783 300	4,2
55 000	FPI Slate Office	463 650	382 250	2,0
124 490	Timbercreek Mortgage Investment Corporation	1 256 218	1 032 022	5,5
		5 942 919	6 789 608	36,0
Banques et autres services financiers				
43 000	Bank of America Corporation	351 011	913 691	4,8
8 000	Banque de Montréal	452 244	592 080	3,1
35 000	Barclays PLC, CAAE	563 391	718 358	3,8
38 000	Services financiers Éléments	624 040	750 500	4,0
7 000	JPMorgan Chase & Co.	252 781	592 165	3,1
22 000	Financière Manuvie	484 220	510 620	2,7
64 000	Regions Financial Corporation	645 694	827 772	4,4
10 000	Banque Royale du Canada	526 718	763 800	4,1
20 000	Financière Sun Life	507 083	834 000	4,4
9 600	SunTrust Banks, Inc.	329 555	515 600	2,7
8 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	416 634	515 760	2,7
18 400	La Banque Toronto-Dominion	682 372	975 936	5,2
10 500	Wells Fargo & Co.	288 702	737 235	3,9
		6 124 445	9 247 517	48,9
Services publics				
20 000	Énergie renouvelable Brookfield S.E.C.	597 720	742 800	3,9
		597 720	742 800	3,9
Pipelines				
30 000	Inter Pipeline Ltd.	726 900	861 000	4,6
		726 900	861 000	4,6
Autres émetteurs publics				
60 000	Amica Mature Lifestyles Inc.	540 000	481 200	2,5
		540 000	481 200	2,5
Total des actions		13 931 984	18 122 125	95,9
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
393 408	Borex Inc.6,75 %, 30 juin 2017	396 162	447 933	2,4
Total des titres à revenu fixe		396 162	447 933	2,4
Total des placements		14 328 146	18 570 058	98,3
Autres actifs moins les passifs			325 771	1,7
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			18 895 829	100,0

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES SIMPLIFIÉS (non audités)

30 juin 2015

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009, dans sa version modifiée et mise à jour, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario).

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique, composé principalement de titres d'émetteurs du secteur bancaire, d'autres émetteurs financiers et d'émetteurs du secteur immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la date de conversion, tous les investisseurs existants au 18 octobre 2011 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes uniquement aux porteurs existants, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 18 octobre 2011 mais ont commencé leurs activités le 22 octobre 2011, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucun frais d'acquisition initiaux et aucun frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 18 octobre 2011 mais ont commencé leurs activités le 27 octobre 2011. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014 mais leurs activités n'ont commencé que le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires simplifiés ont été dressés conformément aux dispositions afférentes à la préparation des états financiers intermédiaires des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la norme comptable internationale 34 sur l'information financière intermédiaire. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, lesquels ont été dressés en conformité avec les IFRS. La publication de ces états financiers simplifiés intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 20 août 2015.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti et des actifs financiers attribuables aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre, calculé selon les IFRS.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts du Fonds ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette du gain (perte) de change latent »,

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Valorisation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuable à chaque série divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la série concernée, pendant la période visée.

Impôt sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la clôture de sa dernière année d'imposition, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de 315 717 \$.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant la période indiquée :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total des parts en circulation au 1er janvier 2014	713 792	1 067 273	141 152	-
Parts rachetables émises	6 695	106 686	13 566	-
Parts rachetables émises sur réinvestissement	14 033	15 909	2 363	-
Parts rachetables rachetées	(96 639)	(259 339)	(27 233)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(7 361)	7 456	-	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2014	630 520	937 985	129 848	-
Total des parts en circulation au 1 janvier 2015	566 675	821 882	123 847	112
Parts rachetables émises	209	21 699	8 022	427
Parts rachetables émises sur réinvestissement	10 733	12 413	1 895	6
Parts rachetables rachetées	(51 317)	(123 695)	(13 736)	(213)
Parts rachetables transférées entre séries	(869)	-	841	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2015	525 431	732 299	120 869	332

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours du semestre terminé le 30 juin 2015 s'est élevé à 535 753 pour la série R (673 250 parts en 2014), 765 294 pour la série A (1 043 413 parts en 2014), 121 776 pour la série F (136 578 parts en 2014) et 206 pour la série D.

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en espèces. Le total des distributions s'est élevé à 592 545 \$ (0,42 \$ par part) pour la période close le 30 juin 2015 (771 256 \$ en 2014).

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES DÉPENSES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. (« Avenue » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et verse à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds correspondant à cette série (les « frais de gestion »).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, D et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,25 %	1,35 %

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable de toutes les dépenses liées à son activité et à la conduite de ses affaires, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les intérêts, les taxes, les autres frais d'administration liés au rachat des parts, aux rapports financiers et aux autres communications, les frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI ») y compris les frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour la période close le 30 juin 2015 s'élève à 25 093 \$ (10 278 \$ en 2014). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 12 622 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015 (12 673 \$ en 2014) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2015, 95,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se négociait sur des marchés boursiers (98,3 % au 31 décembre 2014). Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 906 106 \$ (1 035 991 \$ au 31 décembre 2014).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	4 315 183 \$	22,8 %	5 356 560 \$	25,4 %

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 4 304 820 \$ (5 347 582 \$ au 31 décembre 2014) et à 10 362 \$ (8 978 \$ au 31 décembre 2014) respectivement.

Au 30 juin 2015, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 215 759 \$ (267 828 \$ au 31 décembre 2014) ou 1,1 % (1,3 % au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts gagnés par le Fonds varieraient de 4 479 \$ (4 383 \$ au 31 décembre 2014).

Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, le fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014.

Instruments de créance : 30 juin 2015	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	447 933	2,4
Total	447 933	2,4

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Instruments de créance : 31 décembre 2014	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	438 335	2,1
Total	438 335	2,1

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables peuvent être rachetées à la demande du porteur, toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle représente les flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces parts les conservant habituellement plus longtemps.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, le Fonds était investi dans des titres de créance qui n'étaient pas notés.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	12 541 981	-	-	12 541 981
Parts de sociétés en commandite	742 800	-	-	742 800
CAAE	718 358			718 358
FPI	4 118 986	-	-	4 118 986
Total des actions	18 122 125	-	-	18 122 125
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	447 933	-	-	447 933
Total des titres à revenu fixe	447 933	-	-	447 933
Total des placements à la juste valeur	18 570 058	-	-	18 570 058

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2014				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	15 467 186	-	-	15 467 186
Parts de sociétés en commandite	718 000	-	-	718 000
CAAE	608 487	-	-	608 487
FPI	3 926 138	-	-	3 926 138
Total des actions	20 719 811	-	-	20 719 811
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	438 335	-	-	438 335
Total des titres à revenu fixe	438 335	-	-	438 335
Total des placements à la juste valeur	21 158 146	-	-	21 158 146

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. Il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant le semestre terminé le 30 juin 2015 ou durant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La valeur des actions et des titres de créance de niveau 1 est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	14 265 238	75,5	15 810 564	75,0
États-Unis	4 304 820	22,8	5 347 582	25,4
Total	18 570 058	98,3	21 158 146	100,4

* En dollars canadiens

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2015	31 décembre 2014
	% de l'actif net	% de l'actif net
Immobilier	36,0	37,7
Banques et autres services financiers	48,9	50,1
Services publics	3,9	3,4
Pipelines	4,6	5,1
Autres émetteurs publics	2,5	2,0
Titres à revenu fixe	2,4	2,1
Total	98,3	100,4

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les périodes closes les 30 juin 2015 et 2014 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.